Docusign Envelope ID: 75725856-3C91-4207-B60F-9FD4E27FA483

ZEROUALI
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 rue de la Combe Bourgogne
25660 FONTAIN
528 712 086 RCS BESANCON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente septembre,
A dix heures,

Madame Asma ZEROUALI-BARDAI, demeurant **36 rue de la Combe Bourgogne – 25660 FONTAIN**,

Propriétaire de la totalité des **10** parts sociales de **100** euros numérotées de 1 à 10 inclus, composant le capital social de la société « **ZEROUALI** »,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Ordre du jour :

- Modification exceptionnelle de la date de clôture de l'exercice social,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

⁂

1ère RÉSOLUTION – *Modification exceptionnelle de la date de clôture de l'exercice social*

L'associée unique décide de modifier exceptionnellement la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 octobre 2024 au lieu du 30 septembre 2024 ; étant précisé que l'exercice en cours aura donc une durée exceptionnelle de treize (13) mois (du 1er octobre 2023 au 31 octobre 2024).

L'associée unique précise également que le prochain exercice social débutera le 1er novembre 2024 et se terminera le 30 septembre 2025, soit une durée exceptionnelle de onze (11) mois.

⁂

2nde RÉSOLUTION – *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Paraphe
AM

Docusign Envelope ID: 75725856-3C91-4207-B60F-9FD4E27FA483

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Asma ZEROUALI-BARDAI déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Madame Asma ZEROUALI-BARDAI.

Madame Asma ZEROUALI-BARDAI

Associée unique

